

histoire  
politique  
société

# le débat

## France : le politique et le social

Marcel Gauchet, Hervé Juvin, Jean-Pierre Le Goff, René Rémond, Paul Thibaud, Henri Weber

**Pierre-Jean Luizard** : Irak : du premier au second mandat

**Ronald F. Inglehart, Pippa Norris** : Islam : le véritable choc des civilisations

**Adam Garfinkle** : Les nouveaux missionnaires

**Michael Lind** : George W. Bush : la filière texane

**Robert Brenner** : Retour sur l'emballlement financier américain

**Felix G. Rohatyn** : États-Unis, Europe : un partenariat nécessaire

**Philippe Moreau Defarges** : Les États-Unis peuvent-ils gagner ?

**Robert Cooper** : État postmoderne ou État de marché ?

**Patrice Gueniffey** : Généalogie du terrorisme contemporain

**Pierre Beckouche** : Une approche lacanienne pour les sciences sociales

numéro **126** septembre-octobre 2003

**Gallimard**

Extrait de la publication

---

**FRANCE : LE POLITIQUE ET LE SOCIAL**

- 4            *Jean-Pierre Le Goff* : Hypothèses pour comprendre le chaos ambiant.  
25           *Marcel Gauchet, René Rémond* : La droite, la gauche, un an après.  
38           *Où va la gauche française ? II* : *Jean-Pierre Le Goff, Paul Thibaud, Henri Weber*.  
50           *Hervé Juvin* : Argent public, société et démocratie.
- 

**L'IRAK, L'ISLAM ET L'OCCIDENT**

- 62           *Pierre-Jean Luizard* : Irak: du premier au second mandat. L'effondrement  
              d'un système postcolonial.  
76           *Ronald F. Inglehart, Pippa Norris* : Le véritable choc des civilisations.  
85           *Adam Garfinkle* : Les nouveaux missionnaires.
- 

**ÉTATS-UNIS : LA MAISON-BLANCHE ET WALL STREET**

- 90           *Michael Lind* : George W. Bush: la filière texane.  
98           *Robert Brenner* : Vers le précipice. Retour sur l'emballement financier américain.
- 

**ÉTATS-UNIS : LES ALLIÉS ET L'EMPIRE**

- 120           *Felix G. Rohatyn* : États-Unis, Europe: un partenariat nécessaire.  
128           *Philippe Moreau Defarges* : Acte II : les États-Unis peuvent-ils gagner ?
- 

**LE MONDE ENTRE ORDRE ET VIOLENCE**

- 142           *Robert Cooper* : État postmoderne ou État de marché ?  
157           *Patrice Gueniffey* : Généalogie du terrorisme contemporain.
- 

- 174           *Pierre Beckouche* : Le symbolique. Une approche lacanienne pour les sciences  
              sociales.
-

# **France : le politique et le social**

Les mouvements sociaux du printemps 2003 ont ramené avec eux la lancinante « exception française ». En même temps qu'ils ont fait resurgir des partages et des blocages familiaux, ils ont fait apparaître des évolutions inattendues et pour certaines préoccupantes. L'exception persiste, mais elle se brouille et elle tend à revêtir des expressions chaotiques. Jean-Pierre Le Goff s'attache à démêler ces composantes anciennes et nouvelles, tant du côté des acteurs sociaux que du côté des rapports entre le pays et la politique.

À distance de l'événement, Hervé Juvin propose une interprétation de la spécificité du mal français. Il procède, selon lui, de la confiance démesurée qui a été investie dans les pouvoirs de l'argent public. Il en est résulté une obsession économique contre laquelle se révoltent ceux-là même qui veulent en bénéficier.

Marcel Gauchet et René Rémond avaient fait le point sur l'état du clivage droite-gauche au lendemain des élections présidentielles et législatives du printemps 2002. Ils reviennent sur leurs analyses à la lumière des événements survenus depuis.

Parallèlement, afin de compléter le tableau, nous avons demandé à Jean-Pierre Le Goff, Paul Thibaud et Henri Weber d'actualiser les points de vue qu'ils avaient exprimés lors de la table ronde « Où va la gauche française ? » parue dans notre numéro 124, en mars de cette année. Après ce printemps agité, après le congrès du parti socialiste à Dijon, quoi de changé, ou non, pour la gauche ?

Jean-Pierre Le Goff

# Hypothèses pour comprendre le chaos ambiant

Les grèves et conflits de mai-juin 2003 laissent une impression de confusion et de chaos. Le télescopage des réformes (décentralisation, Éducation nationale, retraite...), le malaise et l'exacerbation au sein des services publics, tout particulièrement à l'école, les grèves et les manifestations à répétition ont rendu le recul réflexif et le débat argumenté difficiles, voire impossibles. Tout s'est mêlé dans un grand déballage et un affrontement où se rejouent des clivages politiques et idéologiques traditionnels qui ne contribuent guère à cerner ce dont il est question. Il est vrai que la façon dont le gouvernement Raffarin mène ses réformes fournit un terrain propice. La logique de l'urgence, les petites phrases déstabilisatrices et le règne de la « com » attisent le sentiment d'être méprisé chez les fonctionnaires, particulièrement chez le personnel enseignant. Mais dans le camp opposé, la démagogie et l'opportunisme n'ont pas manqué. La révolte qui allie en un tout chaotique problèmes réels, rumeurs, fantasmes et corpora-

tisme ne constituent en rien une alternative ou la manifestation d'une dynamique nouvelle de citoyenneté. La tentation existe pour une gauche en crise et des organisations syndicales en difficulté de considérer ces conflits dans la fonction publique comme un renouveau du mouvement social qui aurait, en arrière-fond, une filiation imaginaire avec les luttes du mouvement ouvrier.

---

Quel mouvement social ?

---

*Décembre 1995-mai 2003 :  
le retour du même ?*

Sous nombre de ses aspects, les grèves et conflits de mai-juin 2003 s'apparentent à ceux de décembre 1995, en même temps qu'ils manifestent une accentuation du désarroi et accentuent la coupure entre secteur privé et public.

---

Jean-Pierre Le Goff a récemment publié *La Démocratie post-totalitaire* (Paris, La Découverte, 2002). Dans *Le Débat* : «Que veut dire le harcèlement moral?» (n° 123, janvier-février 2003, et n° 124, mars-avril 2003).

C'est dans les manifestations de rue que ces différents mouvements ont convergé pour se regrouper autour du retrait du plan gouvernemental de réforme du financement des régimes de retraite. Ce sont ces manifestations qui ont donné au mouvement un caractère de masse. Comme en décembre 1995, pendant quelques semaines, des grèves et des journées d'action se sont entrecroisées. Cette succession a pu laisser croire à un élargissement continu du mouvement alors que, là aussi, la situation est plus éclatée et complexe. Les enseignants ont été les premiers en lutte sur des problèmes qui n'étaient pas liés, au départ, à la retraite. Les conditions de travail et certaines revendications ne sont pas de même nature selon qu'il s'agit des enseignants, des conducteurs de bus, des cheminots ou des éboueurs..., en même temps que la défense des régimes de retraite apparaît comme un point particulièrement sensible qui les fédère tous, comme ce fut le cas pour le plan Juppé huit ans plus tôt. Mais les grèves et conflits de mai-juin 2003 n'ont pas retrouvé la même dynamique ni le même impact que ceux de décembre 1995.

Le mouvement de décembre 1995 est apparu comme un tournant par rapport à l'« ère du vide » et la résignation qui semblaient dominer la société française depuis les années 1980. Il manifestait le refus d'une logique sacrificielle en même temps qu'une sourde angoisse. Le plan Juppé, en dehors même de son contenu, a servi de catalyseur à un désarroi et à une colère longtemps retenus, symptomatiques de la disparité entre les discours et les pratiques des pouvoirs en place et le mal-être existant dans la société. On a pu parler à cette occasion, à tort ou à raison, de « grève par procuration », et le mouvement de décembre 1995 a bénéficié d'un courant de relative bienveillance dans le secteur privé et

la population, malgré les difficultés qu'il a causées dans les grandes villes. Les grèves et les manifestations de mai-juin 2003 interviennent dans une situation différente, marquée par l'accentuation des divisions sociales. En huit ans, les coupures entre les salariés du secteur privé et ceux du public, entre les salariés des services publics et les usagers se sont accentuées. Dans une situation qui paraît immaîtrisable, les salariés des entreprises privées mènent des luttes souvent désespérées pour tenter de sauvegarder leur emploi, tandis que les salariés du public défendent leurs avantages acquis. Dans ces conditions, prétendre que les revendications de ces derniers rejoignent les intérêts des salariés du secteur privé perd toute crédibilité. De telles affirmations ne trompent plus grand monde et alimentent le poujadisme antifonctionnaire. Faut-il le rappeler ? Les services publics n'appartiennent pas aux salariés du secteur public et leurs revendications ne sont pas porteuses comme par enchantement de l'intérêt général.

*Quel corporatisme ?  
quel syndicalisme ?*

Comme en décembre 1995, on n'a pas manqué de souligner l'aspect corporatiste de ces grèves, mais de quel corporatisme au juste parle-t-on ? À l'origine, cette notion implique l'organisation en corporations de métiers sous l'Ancien Régime. Le développement de l'industrie et de la société moderne a été marqué par la disparition des corporations de métier au profit de la défense des intérêts des classes sociales à travers les organisations syndicales. L'appartenance à une profession particulière n'en demeure pas moins un élément de structuration de l'identité sociale par lequel les individus se sentent solidaires et s'insèrent comme groupe particulier

dans la collectivité. L'existence de tels groupements et leur expression syndicale au sein de la société civile ne constituent pas un facteur de désagrégation, mais un mode particulier d'insertion dans la société. Toute la question est de savoir ce qu'il advient aujourd'hui de ce mode d'appartenance et de son lien avec l'ensemble de la collectivité.

Dans la période d'expansion économique, la défense des intérêts catégoriels s'inscrivait dans un développement dont l'ensemble de la société, à différents degrés, pouvait bénéficier. La croissance aidant, les intérêts catégoriels ne paraissent pas remettre véritablement en cause l'intérêt général. Ils s'affirmaient dans l'espace public au nom d'un progrès social qui semblait aller de soi. Le syndicalisme était alors considéré comme une des « forces vives de la nation » que le pouvoir politique cherchait à impliquer dans la modernisation de l'après-guerre. Au-delà même de la défense des intérêts particuliers, le syndicalisme pouvait être considéré comme un mode spécifique d'éducation et de participation populaires aux affaires publiques, un espace de débat et de proposition sur des problèmes sociaux particuliers qui n'en concernaient pas moins la collectivité nationale.

La seconde moitié des années 1970 ouvre une nouvelle époque différente de celle des Trente Glorieuses. Dans les conditions du ralentissement de la croissance et du développement du chômage de masse, l'expression des revendications catégorielles prend une autre signification. Avec le poids du chômage, la multiplication des plans de restructuration et les vagues de licenciement, la sauvegarde de l'emploi, de son propre emploi, devient une préoccupation centrale. L'éclatement du salariat (diversification des statuts, accroissement de l'intérim, des C.D.D. et des formes d'emplois atypiques) rend plus

difficiles la solidarité et les revendications communes. Les revendications ne trouvent plus à s'insérer dans une vision positive de l'avenir avec l'optique d'une croissance indéfinie des avantages. Bien au contraire, présent et avenir sont devenus incertains et ouverts sur de possibles régressions. Dans ces conditions, la défense des revendications catégorielles exprime un repli défensif sur ses propres acquis et va s'apparenter de plus en plus à un « Sauve qui peut ! ». Au sein du secteur public, les situations acquises ne sont pas du même ordre que celles du privé, la garantie de l'emploi et le rapport spécifique au travail constituant des éléments clés. Affirmer alors que la défense du régime des retraites de la fonction publique correspond à l'intérêt de tous les salariés est devenu inaudible pour la grande majorité de la société.

Le syndicalisme se trouve aujourd'hui confronté à des difficultés multiples qui le placent dans une situation qui n'est plus comparable à celle du mouvement ouvrier. La crise du militantisme traditionnel, la fin des bastions traditionnels du syndicalisme (ouvriers de la grande industrie) au profit du développement du tertiaire et la montée du chômage de masse l'ont considérablement affaibli. À partir de la seconde moitié des années 1970, les effectifs syndicaux commencent à chuter de façon importante. Dans les années 1990, on comptait environ deux millions de syndiqués en France, toutes organisations confondues, soit, à titre de comparaison, à peu près autant que les seuls effectifs de la C.G.T. il y a un quart de siècle<sup>1</sup>. La désaffection vis-à-vis du syndicalisme touche tous les secteurs d'activité. Le taux de syndicalisation en France est le plus faible des pays d'Europe.

1. Cf. Dominique Andolfatto, Dominique Labbé, *La C.G.T. Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.

Tous syndicats confondus, les syndiqués en France représentent, selon les différents chiffres fournis, un pourcentage compris entre 7 % et 10 % de la totalité des salariés. À ce faible pourcentage s'ajoutent les différences importantes entre les secteurs public (environ 10 % des salariés) et privé (5 %), ainsi qu'entre les grandes et les petites entreprises. Dans beaucoup d'entreprises, le nombre de militants syndicaux est extrêmement faible par rapport au nombre total des salariés. On assiste également à un effritement de la participation des salariés aux élections aux comités d'entreprise. Alors qu'en 1968 cette participation était proche de 74 %, elle a atteint 63,7 %, en 2000, son plus bas niveau jamais enregistré<sup>2</sup>. Cette participation va décroissant avec la taille de l'établissement et l'écart tend à s'accroître entre petits et grands établissements. Les élections prud'homales, qui constituent un autre facteur de la représentativité syndicale, sont marquées par un taux élevé d'abstentions. Celui-ci n'a cessé de se développer depuis la fin des années 1970<sup>3</sup>, atteignant un nouveau record en décembre 2002 : la participation était de 32,6 % pour l'ensemble du salariat<sup>4</sup> et l'abstention a atteint son chiffre le plus élevé dans le collège salarié : 67,3 % des inscrits. Au sein de la fonction publique d'État, on assiste au progrès des organisations minoritaires, telles que le syndicat Sud, cette progression étant particulièrement sensible au sein de l'Éducation nationale.

Si le syndicat, comme le montrent des sondages<sup>5</sup>, n'en continue pas moins de constituer une référence, le rapport au syndicat a changé avec l'érosion du sentiment d'appartenance à une classe et la montée de l'individualisme qui a tendance à considérer le syndicat comme un simple instrument de défense de ses propres intérêts en cas de problème. Les grèves et les

conflits dans les services publics peuvent recréer une dynamique sur le moment et laisser croire aux militants que c'est reparti comme avant, mais qu'en est-il sur le long terme ? Face à l'érosion globale de leurs effectifs et de leur représentativité, les syndicats risquent de se replier de façon défensive sur le service public comme dans une forteresse assiégée. Cette mentalité de forteresse assiégée se retrouve en fait chez les enseignants et, plus largement, chez les salariés de la fonction publique, ce qui amène nombre d'entre eux à se couper un peu plus du reste de la population.

#### *L'influence du néogauchisme*

Lors de ces conflits, des seuils ont été franchis qui manifestent une dégradation du lien civique. S'opposer aux réformes sur les retraites de la fonction publique en désorganisant les transports aux heures de pointe et lors des grands départs, laisser pourrir les ordures dans les quartiers, menacer ou tenter d'empêcher la tenue des examens... manifestent une exacerbation qui fait fi du lien avec les usagers, les élèves et les parents d'élèves. De telles actions, même minoritaires, ne sont pas anodines et les syndicats et les partis de gauche n'ont rien à gagner en laissant planer la moindre équivoque sur ce point. La grève et les manifestations des intermittents du spectacle en juillet ont montré jusqu'où cette irresponsabilité pouvait conduire. Une fois dénoncés les abus des entreprises

2. Source Dares, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

3. Aux élections de 1979, le taux de participation était de 63,3 % (*Liaisons sociales*, 17 février 2003).

4. *Liaisons sociales*, 17 février 2003.

5. Les enquêtes du C.S.A. et de l'Ifop réalisées en septembre et novembre 2002 indiquaient un taux de confiance de 52 à 65 % des salariés.

audiovisuelles privées et publiques, la défense à tout prix d'un régime d'assurance chômage dont le déficit représente un quart du déficit global de l'Unedic manifeste un refus flagrant de se confronter à la réalité et de se décentrer. Développant une logique jusqu'au-boutiste et suicidaire, y compris dans leurs propres rangs, les intermittents du spectacle en grève ont donné une image intolérante et sectaire des milieux artistiques qui les isole de la population. Cette irresponsabilité s'est accompagnée de la prétention affichée de représenter la création culturelle, quelles que soient les activités pratiquées, la nature des œuvres et l'appréciation du public. Une telle prétention porte la marque de la politique du « tout culturel » des années 1980 dans une société valorisant les loisirs et le tourisme. La situation tourne au tragi-comique quand les intermittents en grève rejouent dans la rue les scènes et les mots d'ordre passés du mouvement ouvrier, se considèrent comme une nouvelle avant-garde, participant ainsi pleinement de la « société du spectacle ».

Le repli corporatiste manifesté dans les grèves de mai et juin 2003 est d'un genre bien particulier : il s'individualise et se radicalise, épouse les formes de lutte qui sont celles de l'extrême gauche, cette dernière espérant pouvoir en tirer quelques profits. Enfermés dans leur ghetto mental et disposant d'implantations syndicales, les militants trotskistes croient revivre la lutte des classes le temps des conflits et replaquent leur schéma de la « grève générale » comme ils l'ont toujours fait. Ce gauchisme renoue avec des formes d'action minoritaires, il noyaute les syndicats ou met en place des coordinations qui les débordent.

Les dernières grèves dans la fonction publique ont ainsi montré l'importance prise par l'extrême gauche dans l'espace laissé vide par la

crise du P.C.F. L'activisme militant des organisations trotskistes et anarchistes laisse croire à une simple résurgence du gauchisme passé, et les analogies avec Mai 68, là aussi, n'ont pas manqué. L'extrême gauche retrouve aujourd'hui une seconde jeunesse, mais, malgré les formes et les apparences, le gauchisme en question ne ressemble pas à celui du passé. S'il épouse les formes extérieures de l'ancien, il n'en comporte pas moins des éléments différents qui lui donnent une signification et une portée nouvelles.

L'extrême gauche bénéficie tout d'abord de conditions favorables, d'une implantation et d'une influence qui ne sont pas comparables à celles des années de l'après-Mai 68 où le gros des forces était concentré dans le milieu étudiant. Malgré la crise du communisme, les trotskistes et les anarchistes peuvent bénéficier d'une aura de bienveillance en raison de l'opposition au stalinisme pour l'un et au communisme pour l'autre, et ce, en dépit de leurs écrits doctrinaires et de leurs pratiques effectives. Les trotskistes disposent d'une implantation syndicale non négligeable dans des syndicats du secteur public (avant tout F.O. pour l'O.C.I., F.O. et la C.G.T. pour Lutte ouvrière, la C.G.T. et Sud pour la Ligue communiste) et ils peuvent se prévaloir de leur audience électorale (plus de 10 % des voix à l'élection présidentielle du printemps 2002 pour les trois candidats trotskistes). Ils rencontrent également un courant de sympathie dans certains médias et dans une frange de la jeunesse marquée par l'héritage impossible de Mai 68 qui érige la posture de la révolte et de l'anticapitalisme en modèle d'authenticité.

Ces organisations représentent la pointe extrême d'une mouvance plus large qui fait suite à la décomposition du communisme et à la crise des partis de gauche : reconversion d'une partie des militants du P.C.F. dans le syndicalisme,



développement du mouvement Attac et d'un journal comme *Le Monde diplomatique*, existence d'associations antérieurement subventionnées par la gauche au pouvoir et censées représenter la « société civile »... L'idéologie marxiste et communiste est en ruine, mais certains de ses éléments éclatés n'en continuent pas moins de survivre comme bribes d'explication au sein du milieu enseignant et dans une partie de la jeunesse en révolte. Tous ces éléments contribuent à entretenir les restes d'une idéologie et d'une identité contestataire et révolutionnaire, en même temps qu'ils servent de catalyseur au mal-être. Tout est ramené, peu ou prou, à la « dictature des marchés », au « néolibéralisme », à la « mondialisation libérale » ou à un capitalisme qui n'en finit pas de se recomposer, ces notions se renvoyant les unes aux autres dans un discours militant qui ne cesse de donner des leçons en dénonçant la « trahison » ou le « renoncement » des partis politiques traditionnels.

Ce gauchisme s'insère dans une nouvelle donne sociale historique. Il se développe au moment où le communisme disparaît, où le P.C.F. est réduit à une portion congrue qui tente de survivre. L'idéologie qui, au-delà du communisme, structurait une identité de gauche (rôle de la classe ouvrière, conception de l'histoire en marche, idée de rupture et d'une société radicalement différente...) est en morceaux. La crise culturelle ouverte en Mai 68 a produit ses effets et contribué à la formation d'un nouvel individualisme dont le rapport avec le collectif et l'engagement militant traditionnel est, pour le moins, problématique. Dans les grèves et les manifestations, de nouvelles générations post-soixante-huitardes se sont fait entendre, tout particulièrement chez les enseignants, qui ne correspondent pas aux militants du passé. Ces générations n'ont que faire des anciennes idéo-

logies et manifestent un ras-le-bol individuel et collectif qui sort des encadrements syndicaux et politiques traditionnels. Ils font preuve d'une radicalité dans le moment autour d'objectifs délimités sans se soucier du reste de la société, des alternatives possibles et de leur crédibilité. Un syndicat comme Sud a su exprimer et drainer cette radicalisation individualiste et corporatiste. Le syndicat et les nouvelles formes d'organisations informelles sont considérés comme des outils qui servent à un moment donné en vue de revendications précises, quitte à changer de syndicat ou à se retirer si cette instrumentalisation ne fonctionne pas.

L'extrême gauche s'appuie et surfe sur ce nouvel individualisme en révolte. Les grèves et les conflits de mai-juin 2003 ont été marqués par la rencontre de ce nouvel individualisme radicalisé avec l'extrême gauche, y compris sous sa forme ancienne comme le trotskisme. En ce sens, il est possible de parler d'un néogauchisme, fruit de la rencontre de formes anciennes d'extrémisme avec la radicalisation de l'individualisme. Ce néogauchisme succède à l'« ère du vide » des années 1980 en même temps qu'il en porte la marque par son individualisme et son absence de projet. Il joue le rôle de nouvelle mauvaise conscience de la gauche réformiste et sociale-démocrate (rôle antérieurement tenu par le P.C.F.), constitue une nouvelle réalité sociale et culturelle qui entretient la posture victimaire et le nouveau moralisme dénonciateur. Il brouille le débat démocratique en réintroduisant des clivages idéologiques et sectaires, comme si les trente dernières années n'avaient été qu'une parenthèse et qu'aucune leçon n'avait été tirée de la fin du communisme et du mouvement ouvrier.

*De la lutte des classes  
au mouvement social*

Le « mouvement social » est devenu une référence emblématique sans qu'on s'interroge sur sa signification. Or, cette notion a une histoire et donne lieu à plusieurs types d'interprétation. C'est le sociologue Alain Touraine qui, à l'origine, en est le promoteur. Après Mai 68, les nouveaux conflits (lutttes étudiantes, mobilisations antinucléaires, mouvement occitan, mouvement des femmes...) sont interprétés comme les prémisses d'un nouveau mouvement social devant, à terme, prendre le relais du rôle central joué antérieurement par le mouvement ouvrier. Pour le sociologue, les « nouveaux mouvements sociaux » issus de Mai 68 correspondent à l'étape historique nouvelle, celle de la société postindustrielle, dite aussi société programmée, où les conflits centraux mettent aux prises les populations avec les grands appareils technocratiques de définition des besoins, de décision et d'information. L'autogestion est alors considérée comme l'enjeu de ces nouvelles luttes dans une optique d'alliance avec la C.F.D.T. et en faisant du parti socialiste le relais politique de ces nouveaux mouvements. Pour Alain Touraine, un mouvement social dépasse la défense d'intérêts particuliers pour mettre en cause l'orientation globale de la société, les modèles de conduite sociale et culturelle dominants (définition des besoins, des modes de vie, des modèles de consommation...); il est porteur d'orientations culturelles nouvelles et d'un contre-modèle de société. Pour autant, il ne vise pas la prise du pouvoir politique, se développe en dehors de la sphère partidaire et étatique. Pour le sociologue et ce qu'on va appeler la « deuxième gauche », le renouveau du parti socialiste passe alors par la prise en compte et la traduction politique de

ces nouvelles orientations culturelles issues de Mai 68.

Mais, à examiner de près le contenu des idéologies et des utopies dont ces mouvements post-soixante-huitards furent porteurs<sup>6</sup>, on peut considérer que cette ambition, pour le moins, n'allait pas de soi. Cette recherche du mouvement social n'a guère réussi, malgré les efforts des sociologues tourainiens, à « faire apparaître sur les terrains les plus divers le nouveau mouvement social qui jouera demain le rôle central que le mouvement ouvrier a occupé dans la société industrielle<sup>7</sup> ». Les espoirs que la « deuxième gauche » a reportés sur ces « nouveaux mouvements sociaux » issus de Mai 68 se sont effondrés à la fin des années 1970. Ces sociologues n'en ont pas pour autant renoncé à chercher le nouveau mouvement social qui jouerait le rôle central dévolu auparavant au mouvement ouvrier.

Avec les années 1980, marquées par l'arrivée de la gauche au pouvoir et le développement de l'individualisme, ce nouveau mouvement social semble plus difficile à trouver. La recherche se porte alors sur les acteurs qui revendiquent des droits et des identités : mouvement des Beurs et lutte antiraciste, mouvements homosexuels associés à la lutte contre le sida, mouvements des sans-papiers... Ceux-ci ne manifestent pas, selon Alain Touraine, un simple refus. Ils sont porteurs d'« innovation sociale et politique<sup>8</sup> », font valoir des « droits culturels », « combattent pour la défense du droit de tous à une existence libre et humaine » : « C'est ce genre de luttes, plutôt que les mouvements directement opposés à la

6. Cf. Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998 et 2002.

7. Alain Touraine, *La Voix et le Regard*, Paris, Éd. du Seuil, 1978, p. 19.

8. Alain Touraine, *Comment sortir du libéralisme ?*, Paris, Fayard, 1999, p. 71.

logique libérale, qui méritent le nom de “mouvement social”, tant il est vrai qu’il n’y a pas de mouvement social sans qu’une affirmation accompagne un refus.»

Alain Touraine est ainsi amené à faire jouer aux mouvements écologistes, féministes, homosexuels, antiracistes, lycéens... le rôle de nouvelles avant-gardes sociales et culturelles dans la mutation du monde que nous vivons.

Mais, par un étrange chassé-croisé, la notion de mouvement social va se trouver reprise dans une problématique bien différente. En décembre 1995, cette notion prend une autre signification au grand dam des tourainiens qui y voient, pour le moins, un détournement de sens opéré par leurs adversaires patentés au sein de la sociologie, à savoir Pierre Bourdieu et ses partisans. Les grèves et les conflits des salariés des services publics de décembre 1995 deviennent alors la nouvelle référence centrale dans une optique de critique de la gauche au pouvoir et du «néolibéralisme». Alors que pour les tourainiens décembre 1995 exprime un «grand refus» sans perspective, pour les bourdieusiens il est au contraire considéré comme potentiellement porteur d’un projet de société et l’«avant-garde d’une lutte mondiale contre le néo-libéralisme<sup>9</sup>». Le mouvement social désigne alors en un tout mêlé les luttes des salariés des services publics de décembre 1995 et les actions diverses menées par les associations de mal-logés et sans domicile, des sans-papiers, des chômeurs, des femmes et des homosexuels...

C’est cette version du tout-mêlé en référence à décembre 1995 et, plus loin, à Mai 68 qui va largement se diffuser. Dans les grands médias audiovisuels, les actions minoritaires, les grèves et les manifestations sont vite caractérisées comme «mouvements sociaux» et, pour beaucoup de militants de gauche, l’ensemble com-

pose un «mouvement social» lui-même relié à la lutte mondiale contre le «néolibéralisme». Son invocation peut être considérée comme une modalité de la fuite en avant, qui fait fi du recul réflexif et critique sur les causes du malaise existant et sur la période historique bien particulière que nous vivons. Mais la question demeure: comment comprendre cette exacerbation et ces conflits à répétition dans la fonction publique au-delà d’une référence emblématique à un «mouvement social» qui paraît devenu une fin en soi?

---

Malaise des services publics  
et dévalorisation du travail

---

Ces grèves de mai et juin laisseront des traces dans l’opinion publique. Elles ont développé un peu plus le malentendu et le fossé entre le secteur privé et le secteur public, entre les salariés des services publics et les usagers. Dans le domaine de l’enseignement, elles risquent fort de renforcer le mouvement déjà existant des inscriptions vers le privé. Elles n’en manifestent pas moins un profond malaise qu’il importe de traiter.

Sans prétendre rendre compte de l’ensemble des facteurs qui peuvent jouer dans le mouvement, il faut au moins tenter de comprendre ce qui se trouve en jeu dans la révolte des enseignants, dans le blocage commun sur la question des retraites et, plus globalement, dans les réformes menées au sein des services publics. Il ne s’agit pas, ce faisant, d’en revenir aux explications habituelles et contradictoires qui ont cours à droite et à gauche, mais d’essayer de cer-

9. Pierre Bourdieu, *Contre-feux*, Paris, Liber Raisons d’agir, 1998, p. 59.

ner les aspects nouveaux et problématiques que ces conflits font apparaître.

*L'implosion de l'école*

Avant même que le mouvement prenne de l'ampleur, les enseignants de certains établissements en province menaient, depuis des mois, des grèves à répétition contre la dégradation des conditions de l'enseignement, en particulier dans les collèges. La fin des emplois-jeunes, alors que le ministère insiste sur la lutte contre les incivilités et la violence à l'école, a été particulièrement mal vécue. S'y est ajouté le projet de décentralisation, vite interprété comme le signal du démantèlement de l'Éducation nationale. Il est vrai que cette décentralisation, à laquelle au départ Luc Ferry ne semblait guère favorable, est devenue un des maîtres mots du gouvernement, une sorte de remède à tous les maux, jouant un rôle semblable à celui des « nationalisations » dans le programme de la gauche d'antan. Mais, en regard de ce qui se trouve effectivement en jeu dans ces mesures de décentralisation, on perçoit la part d'irrationnel et d'angoisse véhiculée par ce mouvement. Les écoles primaires et maternelles sont en effet depuis longtemps prises en charge par les communes (à l'exception du personnel enseignant) et, depuis près de vingt ans, les dépenses de construction et d'entretien des collèges sont assurées par le département et celles des lycées par la région. On ne voit pas en quoi le transfert aux collectivités locales de la responsabilité des personnels techniques, de la médecine scolaire et des assistants de service social en milieu scolaire – transfert sur lequel s'est polarisé le mouvement – constituerait une rupture qualitative. Cette révolte des enseignants a été marquée par des aspects fantasmatiques. Les rumeurs et les bruits les plus divers se sont rapidement répan-

du et la loi Fillon sur les retraites allongeant la durée de cotisation est venue couronner le tout.

Les soupçons systématiques, le reproche de mépris adressé à Luc Ferry reflètent le degré d'exaspération existant dans le milieu enseignant. Dans une situation de dégradation des conditions de l'enseignement et de « ras-le-bol », le livre de Luc Ferry envoyé à chaque enseignant a été reçu comme un signe supplémentaire du mépris et de la coupure du pouvoir avec la réalité à laquelle se trouvent confrontées les enseignants dans les établissements. Du point de vue symbolique, les images d'enseignants jetant ou empilant les livres du ministre de l'Éducation nationale ont choqué. Qu'on le veuille ou non, de tels actes minoritaires donnent une image dégradée des enseignants dans leur rapport à l'écrit et à la culture, évoquent dans la mémoire collective les autodafés. Ils contribuent un peu plus à discréditer l'école publique aux yeux de l'opinion.

Ce livre n'a pas été lu et discuté rationnellement alors qu'il expose une analyse et des orientations qui méritent d'être prises en considération. Luc Ferry y exprime son choix de l'objectif prioritaire : lutter contre la « fracture scolaire » en insistant sur l'exercice de la lecture et de l'écriture ; il indique clairement la nécessité de recentrer l'enseignement sur la transmission des savoirs ; il remet en cause le jeunisme et reformule la question de l'autorité ; il réaffirme la laïcité contre les dérives communautaristes ; il entend revaloriser les filières professionnelles... D'autres aspects – qui n'ont pas du tout été soulignés –, tels que « favoriser l'engagement de jeunes » avec une « conception élargie de l'éducation » se démarquent mal du modernisme qui sévit depuis des années dans l'Éducation nationale. Mais, dans tous les cas, ce livre n'a pas fait l'objet d'un réel examen. L'idée d'une sorte de

vaste complot dont l'école serait victime brouille un peu plus le débat et esquive les questions de fond : que peut-on attendre de l'école aujourd'hui ? Quelles sont ses finalités particulières par rapport à d'autres activités sociales et d'autres institutions ?

De ce point de vue, la loi d'orientation de juillet 1989, mise en place par Lionel Jospin alors ministre de l'Éducation nationale, marque un tournant qui amplifie et légitime des tendances déjà existantes au sein de l'enseignement. Nombre d'articles de cette loi mettent à mal l'enseignement en le tirant vers une logique de prestation de service qui place l'élève « au centre » et entend répondre à une demande sociale d'éducation confuse et multiple. Le paradoxe du mouvement des enseignants est qu'il manifeste un « ras-le-bol » face à ces missions impossibles tout en demandant des moyens pour les atteindre. À leur manière, les enseignants en lutte ont largement intériorisé les objectifs de cette loi d'orientation. La révolte contre les dégradations de l'enseignement coexiste avec le modernisme et verse dans la confusion en mélangeant tous les plans.

On ne saurait ainsi faire de l'école le moyen *essentiel* de la lutte contre les inégalités sociales, sinon au prix d'une dénaturation de ses missions fondamentales, qui demeurent la transmission des savoirs et de l'héritage culturel, la formation de l'homme et du citoyen, et dans le domaine professionnel l'acquisition d'un métier reconnu permettant à l'élève d'entrer avec une qualification dans l'activité professionnelle. C'est dans le cadre global de ces objectifs que la question des inégalités entre en compte : comment faire en sorte que cette transmission et cette acquisition puissent se faire correctement pour tous les élèves ? Comment corriger l'inégalité des conditions de départ dans le cours même du

parcours scolaire, afin que la transmission d'une culture commune et le principe républicain de la promotion sociale, de la formation des élites issues du peuple puissent être maintenus et développés ? C'est de cette façon que l'école peut contribuer à réduire les inégalités, sans pour autant prétendre être le levier décisif de cette réduction et sacrifier ses finalités particulières. La recherche vaine d'une adéquation parfaite entre enseignement et emploi, la socialisation des jeunes en difficulté et la lutte contre la violence sont venues s'ajouter aux missions plus traditionnelles, rendant le métier d'enseignant de plus en plus difficile. Société et politiques ont reporté sur l'école un ensemble de problèmes qu'ils ne parviennent pas à résoudre, tandis que les méthodes et les outils pédagogiques les plus divers ont été présentés comme les clefs de l'« école de la réussite » pour tous, des sortes d'outils miracle permettant d'effectuer en douceur ces missions impossibles.

Force est de constater que l'institution scolaire est entrée en crise depuis longtemps et que le modèle de l'école républicaine est mal en point. L'évolution historique est marquée par la massification de l'enseignement qui pose des problèmes nouveaux en termes de sélection, de diversification, de pédagogie, de diplômes et de débouchés professionnels. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'autres phénomènes sont venus se greffer sur cette évolution longue. L'érosion des repères traditionnels de l'autorité, le chômage de masse et ses effets de désocialisation, le développement considérable d'une culture de l'image, le consumérisme et le culte de la réussite... constituent autant de conditions nouvelles qui rendent plus difficile l'enseignement. Celui-ci suppose un minimum de socialisation, met en œuvre le principe d'autorité et la transmission d'un héritage culturel. Il implique

un rapport à la temporalité qui rompt avec l'imédiateté et le sentiment plus ou moins conscient d'une dette et d'un devoir envers les générations antérieures. Au cours de ces trente dernières années, ces dimensions se sont considérablement érodées. L'arrivée d'un nouveau type de jeunes qui ne ressemble guère aux élèves d'autrefois est une nouvelle donne qu'on ne saurait ignorer. Une fois réaffirmées les missions de l'école dans les textes, la question demeure : comment socialiser et instruire ces jeunes sans pour autant tirer l'enseignement vers le bas ? Beaucoup de parents inquiets optent désormais pour des établissements d'élite ou le secteur privé. L'« école à deux vitesses » est devenue aujourd'hui une réalité, et le risque existe que s'installent durablement des ghettos scolaires dans les quartiers défavorisés.

Il est une réalité qu'on se refuse à aborder franchement : il existe une minorité de jeunes dont le comportement fortement instable et violent n'est pas compatible avec l'enseignement. Les campagnes contre les incivilités, le renforcement du personnel d'encadrement..., pour indispensables qu'ils soient, ne peuvent résoudre les cas les plus difficiles. Ces jeunes peuvent passer d'un établissement à un autre, s'enfoncer un peu plus dans la délinquance avant de se retrouver parfois en prison. Si l'on veut à la fois permettre qu'un enseignement de qualité ait lieu et aider ces jeunes en grande difficulté à s'en sortir, il importe d'assumer clairement le fait que ces cas minoritaires relèvent d'un type d'aide et d'encadrement social et psychologique, relevant d'institutions spécialisées en liaison ou non avec l'école. C'est la condition pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions et que ces jeunes puissent être réinsérés dans le cursus scolaire. Faute de quoi on dévalorise l'enseignement et tout particulièrement l'enseigne-

ment professionnel vers lequel ces jeunes en grande difficulté sont souvent orientés, faute de mieux, et maintenus ainsi dans une situation de perpétuel échec.

Les restes de schémas néomarxistes présents dans le milieu enseignant esquivent ces questions en ramenant la crise de l'institution scolaire aux purs effets d'une logique « néolibérale » consistant à adapter au plus vite l'école aux besoins de l'économie capitaliste et du Medef. Une telle vision économiste et idéologique fournit une rationalisation facile du malaise des enseignants, même si elle souligne au passage des pressions bien réelles des adeptes de l'idéologie libérale. Elle laisse supposer que l'école devrait rester coupée de l'économie et des entreprises, et joue, de fait, le rôle de leurre par rapport aux nouveaux défis sociaux et culturels, à la crise de la transmission qui sont au cœur des difficultés de l'enseignement aujourd'hui.

Au lieu d'aborder frontalement ces questions, le pouvoir politique a prétendu répondre à une demande sociale problématique, a empilé réforme sur réforme, déstabilisé l'institution scolaire par l'inflation des objectifs qu'il lui a fixés. Il a ainsi alimenté une « demande sociale » impossible à satisfaire. Cette façon de moderniser l'école s'est ainsi accompagnée d'un grand désarroi. Les réformes se sont succédé dans une optique d'adaptation et de l'urgence dont on mesure aujourd'hui les impasses. Comment reconstruire l'école en limitant ses objectifs, en la recentrant et en réactualisant ses missions essentielles pour répondre aux défis d'aujourd'hui ? L'avenir de l'école républicaine implique l'arrêt de la fuite en avant et une réponse claire et cohérente à cette question.

*Solidarité entre générations  
ou repli individualiste ?*

L'abord frontal de la question du financement des régimes de retraite du secteur public a été largement esquivé alors que le constat concernant les difficultés est posé depuis longtemps. Le constat a été dressé par la gauche au pouvoir et celle-ci, une fois revenue au gouvernement, n'a pas remis en question le passage à quarante ans de cotisation dans le privé effectué sous le gouvernement Balladur en 1993. Le financement des retraites du secteur public est une question d'autant plus sensible que l'implantation syndicale et la capacité de mobilisation y sont plus fortes. Le gouvernement a fait le choix de s'en tenir au système de répartition alors que les partisans des fonds de pension sont présents dans les rangs de sa majorité. Le projet de loi Fillon vise à augmenter les ressources et diminuer les dépenses de versement de pension par l'allongement de la durée de cotisation, en pariant sur une baisse du chômage et le retour de la croissance, ce qui ne va nullement de soi. Le parti socialiste propose, quant à lui, d'équilibrer les caisses de retraite par une augmentation du taux de cotisation sans toucher à la durée de quarante ans et en misant sur une « politique de l'emploi soutenue ». Ce qui veut dire – on ne voit pas bien comment il pourrait en être autrement – augmentation des prélèvements obligatoires dans le secteur privé et augmentation des dépenses de l'État pour le secteur public. On peut débattre de ces choix, de la méthode de concertation, des façons différentes de mettre l'accent et de combiner les taux et la durée de cotisation. Mais, dans tous les cas, les choix proposés ne peuvent être crédibles que s'ils reconnaissent l'importance de la question démographique, prennent en compte la situation créée par le ralentisse-

ment de la croissance et le chômage de masse, et si les solutions sont à la hauteur du problème.

Dans les grèves et les manifestations, l'idée selon laquelle il suffirait de « prendre l'argent là où il est », c'est-à-dire du côté des profits des entreprises, a été mise en avant. Face à la confusion, il n'est pas inutile de rappeler quelques réalités. Dans la fonction publique, la retraite, comme les salaires, est issue des ressources publiques liées aux prélèvements des impôts directs et indirects dont le volume est lié à la croissance. Ce qui ne signifie pas que les fonctionnaires ne soient pas productifs de biens (dits non marchands ou échappant à la logique dominante du marché) et qu'ils ne créent pas de richesses<sup>10</sup> : ils assurent la production et la distribution de services (sécurité, enseignement, santé...) au bénéfice de la collectivité. Rappelons également, contre tout poujadisme, que les fonctionnaires, comme tous les salariés, versent des cotisations pour leur retraite et qu'ils contribuent au financement de l'Unedic par le biais du versement mensuel d'une contribution solidarité correspondant à 1 % de leur salaire.

Mais dès qu'on aborde la question du financement des retraites, il s'agit de prendre en compte le fait que le système de financement du secteur public n'est pas le même que celui du privé. Pour ce dernier, les employeurs alimentent la caisse d'assurance vieillesse de la Sécurité sociale par des cotisations obligatoires<sup>11</sup> qui recouvrent à la fois la part salariée et la part employeur. Quand les salariés prennent leur retraite, leur pension est versée par la caisse de la Sécurité sociale (ainsi que par leurs caisses de

10. Le fait que les services publics soient productifs a été reconnu par l'Insee depuis une trentaine d'années : la production des administrations fait partie du P.I.B. et elle est mesurée par ses coûts (salaires, amortissement, frais de gestion...).

11. Ils cotisent aussi de façon obligatoire à des caisses de retraite complémentaire.

retraite complémentaire), le salarié ne touchant plus rien de la part de son ancien employeur. Pour la fonction publique, il faut être conscient que les retraites sont financées par le budget de l'État, c'est-à-dire par des impôts prélevés sur les ménages et les entreprises et que l'État paie lui-même les retraites de ses anciens salariés<sup>12</sup>. Il est donc nécessaire de distinguer ces deux secteurs dans l'abord des solutions. Pour le privé, il s'agit d'équilibrer les ressources et les dépenses des caisses de retraite soit par l'augmentation des cotisations ou de la durée de cotisation, soit par la diminution des retraites versées (ou les deux, ce qui risque de se produire). Pour le public, il s'agit soit d'augmenter les ressources budgétaires de l'État pour payer les retraites des salariés du public, soit de diminuer les dépenses de retraite en allongeant la durée d'activité des fonctionnaires<sup>13</sup>. Dans ces conditions, que signifie l'idée selon laquelle il suffirait d'augmenter le prélèvement sur les entreprises pour financer à la fois les retraites du privé et du public? Une telle perspective reviendrait à demander au secteur privé de payer l'accroissement du financement des retraites du secteur public, alors que le secteur privé a lui-même les plus grandes difficultés à assurer son propre financement. Il est vrai qu'existerait une autre possibilité: faire cotiser à une même caisse secteurs public et privé, ce qui aurait l'avantage de clarifier les choses, de réduire la coupure et les malentendus, et au passage de faciliter la mobilité des carrières entre les deux secteurs. Mais cette option, pas ou peu envisagée, heurte de plein fouet les crispations corporatistes.

Le plan Fillon a surtout donné lieu à un débat et une opposition portant sur les modalités comptables du financement et la crédibilité des solutions autres que celles de l'allongement des années de cotisation. La nécessité de prendre en

compte la pénibilité du travail et les inégalités d'espérance de vie selon les catégories sociales a été également soulignée. Ces éléments, pour importants qu'ils soient, n'épuisent pas pour autant la question des difficultés actuelles de la retraite par répartition. Ces difficultés ont également une dimension culturelle qui n'est guère prise en considération, alors qu'elle est essentielle pour comprendre ce qui s'est passé. Des questions décisives ont été ainsi évacuées du débat: comment la société ou une grande partie de ses membres envisagent-ils la retraite? Quelle représentation s'en font-ils et quelle valeur lui donnent-ils? Quels en sont les effets sur les rapports sociaux, sur l'état du lien social et civique? Faute d'aborder clairement ces questions, le traitement nécessaire des questions techniques ne permet pas d'éclairer significativement les choix qui s'offrent au pays et son propre avenir. Pour le dire autrement: la question du financement des régimes de retraite met directement en jeu le rapport de solidarité que les générations entretiennent entre elles et l'on est en droit de s'interroger sur ce qu'il advient de ce rapport de solidarité aujourd'hui.

Le fait que des générations au travail assurent le financement des inactifs implique que celles qui travaillent se décentrent par rapport au présent, prennent en compte non seulement leur propre situation individuelle, actuelle et future,

12. La fonction publique territoriale a sa propre caisse de retraite, ce qui ne change rien au fait que l'argent cotisé provient du prélèvement des impôts au niveau local. Quant aux régimes spéciaux existant dans les entreprises publiques, ils disposent également de leur propre système de versement de cotisation, mais en cas de déficit, en l'état actuel, c'est l'État qui financerait. Avec les départs à la retraite et la diminution des personnels, la question du déficit ne peut manquer de se poser.

13. Allonger la durée revient souvent à diminuer la retraite versée dans le public comme dans le privé si, au moment du départ, les salariés n'ont pas effectué le temps nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein.



mais également celles des générations à venir. Jusqu'à une période récente, cette idée semblait aller de soi par référence à une situation historique particulière. La retraite par répartition qui incarne ce principe a été instaurée après la guerre et s'inscrivait dans le développement économique des Trente Glorieuses. Elle est étroitement liée à l'idée que les générations présentes et à venir devraient connaître nécessairement une meilleure situation que celle de leurs aînés. Cette idée renvoie à celle du progrès économique et social, en même temps qu'elle coïncide pleinement, à l'époque, avec les intérêts de ceux qui cotisent. La solidarité était alors d'autant plus facile à mettre en œuvre qu'elle représentait un net progrès par rapport à la situation antérieure (où n'existait pas un tel système de retraite obligatoire), et elle ne concernait que l'avenir de sa propre génération. Pour faire bref, les salariés cotisaient pour leur propre retraite future. Le ralentissement de la croissance, le chômage de masse et la question démographique constituent une autre situation où la solidarité entre générations se pose de façon différente.

La reconnaissance de cette situation nouvelle ne va pas de soi, d'autant plus que la réduction continue du temps de travail est venue renforcer la représentation d'un mouvement historique inéluctable. Tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, le temps de travail n'a cessé de diminuer sur la base d'un accroissement très important des gains de productivité et, avec le développement des loisirs de masse dans les années 1950 et 1960, de nouvelles habitudes de vie se sont installées. Le passage de l'âge de la retraite à soixante ans et la réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures ont renforcé l'idée d'une progression assurée, associant confusément paiement des retraites et réduction continue du

travail, sans prendre véritablement en compte une situation historique qui a changé.

Alors que la question de la solidarité entre générations ne posait pas véritablement problème jusque dans les années 1970 – chacun semblant y trouver son compte en croyant que l'avenir était assuré –, il n'en va plus de même aujourd'hui. Sans pour autant penser que l'avenir des enfants sera nécessairement plus sombre que par le passé et le présent, la question de la solidarité entre générations est désormais posée en des termes qui impliquent, peu ou prou, des sacrifices à effectuer dans le présent pour assurer un régime de retraite équitable qui maintienne la solidarité entre les générations dans le futur. Si l'on s'accorde sur cette perspective, le débat peut alors porter sur la répartition de l'effort demandé en tenant compte des inégalités sociales et, plus précisément, des catégories les plus défavorisées. De ce point de vue, le plan Fillon aurait été plus convaincant s'il s'était d'emblée accompagné de mesures concrètes amenant le Medef à mettre fin aux pratiques massives de mise en préretraite et à s'engager clairement sur l'emploi des plus de cinquante ans. Mais du côté des salariés en grève, l'affirmation selon laquelle la défense des retraites du secteur public correspondrait au principe de solidarité manque, pour le moins, de crédibilité. Les causes du blocage sont à rechercher plus près des réalités, celles d'une dégradation du rapport au travail et de la montée d'un repli individualiste. L'importance accordée au temps libre et à la retraite fait apparaître en contrepoint la dévalorisation du travail dans la société, et l'on peut regretter que ces deux problèmes n'aient pas été abordés de front. Deux facteurs de nature différente, agissant conjointement, semblent être au cœur de cette dévalorisation : la dégradation de l'implication et des rapports de travail, dégradation due aux

conditions objectives et subjectives dans lesquelles cette activité s'exerce depuis vingt ans ; la valorisation sociale du hors-travail, liée à une évolution historique des sociétés développées aboutissant à un changement des mentalités, de la hiérarchie des valeurs individuelles et sociales.

### *La déshumanisation du travail*

Depuis vingt ans, on essaie par de multiples manières de « donner du sens » au travail par le biais d'une injonction managériale aux « valeurs » et d'outils divers qui entendent motiver et mobiliser la « ressource humaine », sans pour autant changer les choses. On a eu ainsi tendance à oublier les éléments « matérialistes » de cette « motivation » : toute activité n'étant pas nécessairement créatrice et n'impliquant pas le même type d'intérêt et de compétences, les conditions de travail, la rémunération, la possibilité de progresser professionnellement... sont des facteurs importants de l'intérêt au travail. Ils ne sont pas cependant les seuls en cause. La question du sens du travail a été largement posée en termes idéologiques et psychologiques qui font fi de la dimension anthropologique ou la considèrent comme une simple matière amorphe qu'on pourrait transformer à loisir. La reconnaissance et le respect de cette dimension sont une condition de l'intérêt au travail. Or, c'est cette dimension dont il s'agit de tenir compte si l'on entend comprendre la dégradation du travail. L'activité de travail est encadrée et normée, en même temps qu'elle est composée de multiples aléas et d'arrangements informels avec les normes prescrites. Le « travail prescrit » ne correspond jamais entièrement au « travail réel » et, au sein de ce dernier, les salariés se constituent leur propre zone d'autonomie et d'initiative. Dans les entreprises, il existe une « manière spécifique de gérer

et de travailler ensemble », qui n'a pas besoin d'être fixée par la direction. À conditions égales, un autre élément clé, étroitement lié au premier, réside dans la qualité des rapports de coopération et des rapports hiérarchiques dans le quotidien de l'activité. Dans ce cadre, l'entraide entre collègues, la reconnaissance de la quantité et de la qualité du travail accompli par sa hiérarchie, ses collègues, mais aussi les usagers et les clients sont décisifs.

Ces rapports humains dans le travail débordent enfin la stricte activité professionnelle. Même si les choses ont évolué depuis des années, les ateliers et les bureaux demeurent des lieux de libre sociabilité. L'activité de travail est entrecoupée de pauses et de moments de convivialité : on prend du temps pour boire un café, on peut trinquer lors d'événements comme les naissances, les mariages, les anniversaires, les départs... Les discussions sur la vie non professionnelle sont également nombreuses et variées : relations familiales, éducation des enfants, vacances, santé, sport, jardinage et bricolage... Toutes ces paroles échangées et ces pratiques échappent à la logique de la production et à son encadrement. Face aux normes du travail productif, les salariés reconstituent ainsi leur propre espace de liberté et font du lieu de travail autre chose qu'un lieu contraint. Ces rapports professionnels et sociaux déterminent ce qu'on appelle l'« ambiance », facteur clé de l'attachement au travail, nonobstant la nature des tâches effectuées. Poser le problème de la désimplification dans le travail aujourd'hui conduit à s'interroger sur ce qu'il est advenu de ces dimensions-là.

En l'espace d'une vingtaine d'années, les transformations opérées dans le travail en entreprise et dans les administrations ont produit globalement des effets importants en termes d'efficacité, de productivité et de qualité, mais

elles se sont accompagnées d'une dégradation des rapports de travail, facteur décisif de l'intérêt et de l'implication des salariés dans l'activité. Ce problème n'a pas été posé dans le débat sur la réforme des retraites, alors qu'il mériterait de l'être conjointement si l'on veut sortir d'une optique purement sacrificielle qui en appelle à des efforts répétés sans contrepartie positive. Il ne s'agit pas ici de prétendre dresser un tableau général de la situation des entreprises et des services publics, mais de souligner les principaux facteurs qui rendent compte de cette dégradation, dont le « harcèlement moral » est un des symptômes.

Dans le secteur privé, la pression s'est accrue sur le travail en termes d'objectifs de temps, de qualité, de coûts, dans une situation économique marquée par le ralentissement de la croissance et l'exacerbation de la concurrence. L'intensification du travail a comprimé les espaces de liberté, détérioré les rapports et l'ambiance de travail avec des effets de fatigue et de stress. Dans le même temps, la pénétration massive des outils de *management* anglo-saxon qui décrivent par le menu détail les tâches prescrites et les modèles de bon comportement est venu bousculer une « logique de l'honneur » qui, comme l'a fort bien souligné Philippe d'Iribarne, dicte à chaque groupe professionnel, en France, un sens du devoir : « Le subordonné français n'a pas besoin qu'on lui ait fixé une responsabilité pour se sentir responsable. Et ce terme n'a pas d'abord pour lui le sens américain des comptes à rendre à quelqu'un d'autre, mais met l'accent sur ce à quoi il estime devoir veiller. [...] Chacun en prend et en laisse en fonction de son appréciation personnelle, sans se sentir vraiment lié par ce qui est écrit<sup>14</sup>. » C'est cette spécificité qui s'est trouvée remise en cause. Le développement d'un modèle de la performance

sans faille a pareillement contribué à la dégradation des rapports de travail. La situation économique, le chômage de masse pèsent également sur le climat de travail à l'intérieur des entreprises, la crainte des suppressions d'emploi et des licenciements de masse favorisant le repli individuel au détriment de la solidarité. Les plans de restructuration à répétition, les mises en préretraite devenues un outil de gestion de l'emploi ont entraîné un désinvestissement chez de nombreux cadres et salariés. Plus largement, les vagues de licenciements et la persistance du chômage de masse ont accrédité dans la société l'idée d'une fatalité pesant sur la production et l'emploi, tandis que les scandales financiers ont montré à quel point la spéculation et la corruption méprisent le travail humain créateur de richesses.

Bénéficiant de la garantie de l'emploi, le secteur public, à travers les différents plans de modernisation, a été plus particulièrement marqué par la mise à mal de sa culture propre et, plus précisément, du rapport spécifique au travail des salariés. Au départ, ce rapport au travail était fondé sur un pacte implicite : la sécurité de l'emploi, une pression moindre de l'employeur, une plus grande souplesse dans les horaires et une plus grande part possible pour le temps libre..., ces avantages se payant par un moindre salaire par rapport au privé. L'écart des salaires entre secteurs public et privé s'est réduit et l'augmentation du pouvoir d'achat a progressé plus vite dans le public. Mais l'écart demeure<sup>15</sup> : à diplôme égal et catégorie égale, on continue

14. Philippe d'Iribarne, *La Logique de l'honneur*, Paris, Éd. du Seuil, 1989, pp. 22 et 23.

15. Pour avoir un sens, la comparaison des salaires entre les deux secteurs ne peut se faire que par catégories et non sur un « salaire moyen net », étant donné l'importance des cadres (catégorie A) dans la fonction publique, liée plus particulièrement aux enseignants.

d'être moins bien payé dans le public que dans le privé, ce dernier prenant plus en compte les compétences et les performances individuelles en dehors des diplômes. Cet élément se trouvait compensé par des avantages dans l'activité de travail elle-même et les conditions de la retraite. Ces avantages n'ont pas disparu et il existe de très grands contrastes dans l'activité selon les secteurs et les activités. Mais en vingt ans la pression sur le travail s'est accrue, avant tout pour l'encadrement, réduisant les espaces d'autonomie et de liberté. À cette pression interne s'ajoute une dégradation des relations avec les usagers dont le rapport aux services publics fonctionne sur le modèle du client-roi, un client qui devient facilement irascible.

Cette pression n'est pas nécessairement synonyme d'efficacité, de productivité et de qualité. Elle s'est en effet accompagnée de la pénétration massive d'une sous-culture managériale qui déstructure le sens commun et de multiples « boîtes à outils » sophistiquées qui compliquent souvent les choses au lieu de les simplifier et déshumanisent les rapports de travail. La valorisation du modèle de l'entreprise privée – d'autant plus mise en avant qu'elle est concrètement méconnue –, la fascination pour les discours et les outils managériaux à la mode, existant parmi les cadres et les hiérarchies intermédiaires, a contribué à déstabiliser les collectifs de travail et à renforcer les blocages. L'activisme managérial et communicationnel peut être inversement proportionnel à l'efficacité et aux changements effectifs. Le pacte implicite propre aux services publics a été ainsi mis à mal dans l'incohérence et la confusion. Dans des organisations qui demeurent bureaucratiques, on assiste alors à une déstabilisation en chaîne du haut en bas de la hiérarchie, une dégradation des rapports de coopération, amenant chez certains salariés une

perte de l'intérêt au travail et la perspective d'en finir au plus vite pour sortir de ce climat détérioré et prendre enfin du temps pour soi.

Le rapport au travail existant dans le secteur public a été dérégulé dans le même temps où les hésitations et les incohérences du pouvoir politique concernant les réformes des services publics ont brouillé les repères de l'activité. Les salariés ont le sentiment que non seulement il n'y a pas eu de réelle reconnaissance du travail effectué de la part du pouvoir politique et de leurs directions, mais que ceux-ci ont laissé se développer dans la société une critique facile des fonctionnaires, en érigeant l'entreprise privée et ses « valeurs » en modèle central de référence pour l'ensemble des activités<sup>16</sup>. Des efforts et des transformations ont été faits, bon gré mal gré, sans qu'existent pour autant de réelles compensations en termes de considération sociale. L'allongement de la durée de cotisation et donc du temps global passé au travail est venu heurter de plein fouet un avantage acquis constitutif du rapport au travail propre au secteur public dans une situation dégradée et remettre en question des stratégies individuelles de fuite hors du travail. Tel nous paraît être, en fin de compte, un des aspects du mouvement de révolte des salariés du secteur public largement passé sous silence.

*Dévalorisation sociale du travail  
et nouvel individualisme*

Plus fondamentalement, la valorisation sociale du temps hors travail constitue une évolution

16. C'est cet aspect que nous avons avant tout souligné dans l'analyse du mouvement de décembre 1995, en sous-estimant les dimensions corporatistes et le problème du financement des retraites, cf. « Le grand malentendu », in Jean-Pierre Le Goff et Alain Caillé, *Le Tournant de décembre*, Paris, La Découverte, 1996.

*Le Débat* dispose d'un site à l'adresse suivante:

**[www.le-debat.gallimard.fr](http://www.le-debat.gallimard.fr)**

L'index intégral de la revue y est librement consultable, par divers modes d'accès (auteur, titre, numéro, type d'articles, recherche libre). Il sera mis à jour à chaque livraison. On y retrouve également la *Chronologie des idées* (1953-1999), un choix d'articles sur la « révolution informatique » et la présentation du dernier numéro paru.

Possibilité est donnée à l'internaute de télécharger, contre paiement en ligne, une première sélection d'articles de la revue, lisibles sur le logiciel gratuit Acrobat E-book Reader, imprimables mais non copiables.

Pour tout renseignement: [le-debat@gallimard.fr](mailto:le-debat@gallimard.fr)

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller : Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Marie-Christine Régnier

Conception artistique : Jeanine Fricker

P.A.O. : Interligne, B-Liège

Éditions Gallimard : 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07. Téléphone : 01 49 54 42 00

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.  
Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

## La politique française dans **ledébat**

- Numéro 110 *Jacques Julliard* : Gauche : du progressisme social au libéralisme moral  
*Alain-Gérard Slama* : Les deux droites
- Numéro 121 *Marcel Gauchet, René Rémond* : Après la bataille : la droite, la gauche, les institutions  
La campagne présidentielle à travers les livres : *Bénédicte Delorme-Montini, Max Gallo, Hervé Juvin*
- Numéro 123 *Stéphane Courtois, Marcel Gauchet, Krzysztof Pomian, Bernard Poulet, Philippe Raynaud* : L'énigme trotskiste
- Numéro 124 Où va la gauche française ? *Jean-Pierre Le Goff, Paul Thibaud, Henri Weber*  
*Zaki Laïdi* : Le social-mondialisme

## Le monde après le 11 septembre dans **ledébat**

- Numéro 117 *Anatol Lieven* : Stratégie de la terreur
- Numéro 118 *Timothy Garton Ash* : Existe-t-il un bon terroriste ?  
*Ilan Greilsammer* : Clivages et fractures. Un état des lieux  
*Maurice Kriegel* : Après quinze mois d'Intifada  
*Marc Gaborieau* : Insaisissable Afghanistan  
*Jean-Luc Racine* : Le Cachemire et ses trois cercles
- Numéro 119 *Bernard Lewis* : La révolte de l'Islam  
*Javad Tabatabai* : L'incompréhension des civilisations  
*Abdesselam Cheddadi* : Le défi du savoir  
*Anatol Lieven* : Politique à l'afghane  
*François Heisbourg* : Anatomie d'un nouveau terrorisme
- Numéro 120 *Nasra Hassan* : Un arsenal de croyants. Conversations avec les « bombes humaines »  
*R. Scott Appleby, Martin E. Marty* : Le fondamentalisme  
*Ian Buruma, Avishai Margalit* : L'occidentalisme  
*François Thual* : La fragmentation du monde. Une bonne dominance ?
- Numéro 123 Où vont les États Unis ? *Victor Davis Hanson, Anatol Lieven*
- Numéro 124 *Emmanuel Sivan* : Le choc au sein de l'Islam
- Numéro 125 *Hubert Védrine* : Que faire avec l'hyperpuissance ?  
*Georges Le Guelte* : Le monde de George W. Bush et l'Europe  
*Philippe Moreau Defarges* : Quel gendarme mondial ?  
*Tony Judt* : La voie américaine  
*Eddy Fougier* : La mondialisation en débat : l'après-11 septembre  
*Jean Lacouture* : De Gaulle : « Tout doux, Chirac... »